

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 31 MARS 2009 À 18 HEURES 30**

N° 2 - 32 / 2009 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DÉMARCHE GLOBALE ÉNERGETIQUE  
SUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE LA MADELEINE À ALBI

**L'An Deux Mille Neuf, le 31 Mars 2009**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 31 Mars à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
Secrétaire : Monsieur Thierry GINESTET

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Louis BARRET, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

**Membres suppléants votants** : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Claude COSTES, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Marc DE GUALY, Eliane CARLES

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Jean MAURIÈS

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TREBOSC, Viviane COMBES, Michel DELPOUX

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Christian MALGOUYRES, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 48**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 38**

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 31 MARS 2009**

### **N° 2 - 32 / 2009 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DÉMARCHE GLOBALE ÉNERGETIQUE SUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE LA MADELEINE À ALBI**

Pilote : Assainissement

Autres services concernés par le présent rapport : Direction générale des services  
Finances et budget

#### **Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,**

Dans le cadre de l'opération de construction de la nouvelle station d'épuration de la Madeleine à Albi (91.000 EH), la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a choisi de recourir aux énergies renouvelables en complément d'une démarche globale énergétique.

Ainsi, par délibération en date du 3 juillet 2007, les membres du conseil communautaire ont approuvé la signature du marché N° 1 d'études et de travaux concernant la partie « Process, équipements et électricité » pour l'opération de travaux de mise aux normes de la station d'épuration de la Madeleine à Albi à la société OTV France avec choix de la solution: variante n°1 « digestion des boues » et de l'option n°2 « panneaux photovoltaïques »

Dans le cadre de ce marché seront mis en place :

- 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, représentant une production électrique potentielle de 20.000 kWh/an, sur le toit du bâtiment d'exploitation,
- un digesteur méthaniseur des boues d'épuration avec valorisation du biogaz produit par l'intermédiaire d'une cogénération.

Au vu de la mise en œuvre de ces deux types d'équipements en lien avec les secteurs de l'énergie et du traitement des déchets, une sollicitation d'accompagnement financier auprès de la direction de l'environnement et de développement durable de la Région Midi-pyrénées, de la direction régionale Midi Pyrénées de l'Ademe avec le soutien financier des fonds européens FEDER est envisageable.

La mise en route de la station d'épuration étant programmée pour le premier semestre 2010, il convient d'engager les démarches auprès des services précités afin de bénéficier de ces aides.

C'est pourquoi je vous propose :

- d'inscrire cette opération dans la programmation de la Convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- de solliciter les subventions nécessaires auprès de la Région Midi-Pyrénées, de l'ADEME et de l'Union européenne (FEDER),

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,**

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de la Convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,

↳ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux de réalisation d'une unité de méthanisation	1 300 000 €	Programme PRELUDE 2 ADEME + Région Midi-Pyrénées + FEDER	780 000 €
		Communauté d'agglomération	520 000 €
Etudes et travaux de mise en place de panneaux photovoltaïques	168 600 €	ADEME + Région Midi-Pyrénées + FEDER	101 160 €
		Communauté d'agglomération	67 440 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 468 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 468 600 €</b>

↳ **SOLLICITE** les subventions nécessaires auprès de la Région Midi-Pyrénées, de l'ADEME et de l'Union européenne (FEDER).

↳ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget annexe « Assainissement collectif » de l'exercice en cours, Opération 805.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 31 Mars 2009

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

